



RAPPORT DU MOIS DE JANVIER 2025 SERVICE DES LOISIRS

1. APPROBATION DES SALAIRES : ARBITRES DE SOCCER ET DE DEK HOCKEY

- Les échelles salariales pour les postes d'arbitre ont été brièvement discutées lors de la présentation du budget 2025 du Service des loisirs, suite à quoi les dépenses totales ont respectivement été adoptées.
 - 1 200 \$ pour les arbitres de dek hockey (02-701-27-141-05)
 - 5 800 \$ pour les arbitres de soccer (02-701-52-141-05)
- Vous trouverez en **annexe** les échelles salariales proposées pour 2025, à partir desquelles les montants approuvés ci-dessus ont été fixés.
- Les échelles salariales proposées incluaient des options dans le cas où un arbitre serait seul, alors qu'habituellement ils sont deux pour arbitrer une partie.

DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande aux membres du conseil de prendre connaissance des échelles salariales et des options proposées dans le cas où un arbitre serait seul et d'approuver par la suite les options qu'ils auront choisies.

2. APPROBATION DES SALAIRES : CAMP DE JOUR ET BIBLIOTHÈQUE

- L'échelle salariale a été présentée aux membres du conseil municipal lors de la présentation du budget 2025 du Service des loisirs.
- Le montant total pour les dépenses liées aux salaires a été adopté au budget 2025.
- Vous trouverez en **annexe** l'échelle salariale qui a été préalablement proposée, en vue d'une autorisation officielle par le conseil.

DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande aux membres du conseil de prendre connaissance de l'échelle salariale proposée en **annexe** pour les employés du camp de jour et des préposés étudiants à la bibliothèque et de l'autoriser.



RAPPORT DU MOIS DE JANVIER 2025 SERVICE DES LOISIRS

3. MODALITÉS D'INSCRIPTIONS POUR LE CAMP DE JOUR

- Lors de la présentation du budget 2025 du Service des loisirs, il a été discuté de revoir les modalités pour les demandes de remboursement, en raison du nombre accru de demandes au cours des dernières années.
- Le Service des loisirs a donc révisé l'entièreté des modalités d'inscriptions pour le camp de jour. Vous trouverez le document en **annexe**. À noter que sont les modalités globales du camp de jour, car certains éléments changent à chaque année (tarifs d'inscriptions, séjours du camp, dates d'inscriptions, etc.).

DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande aux membres du conseil municipal de prendre connaissance du document en **annexe** portant sur les modalités d'inscriptions au camp de jour et de l'adopter.

4. DEMANDE D'AUTORISATION POUR PROFITS AMASSÉS – TOURNOI DE DEK HOCKEY

- Le 14 septembre 2024 avait lieu la 2^e édition du tournoi de dek hockey. Pour l'occasion, des bénévoles du Service de sécurité incendie étaient présents pour gérer le bar et la cantine. L'objectif était d'amasser des sous pour financer une partie de la fête familiale incluse dans la compétition de pompiers 2025.
- Le total en profits est de 1 870 \$.

DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande l'autorisation aux membres du conseil municipal pour reporter les profits amassés (1 870 \$) en 2024 lors du tournoi de dek hockey dans les revenus dédiés aux activités générales 2025 (01-234-71-020), en vue de les utiliser pour la fête familiale et la compétition de pompiers du 23 août 2025.

5. DEMANDE D'AUTORISATION POUR PROFITS AMASSÉS – FÊTE NATIONALE

- Les surplus ont été utilisés pour l'organisation d'une soirée de danse en vue d'amasser des fonds pour l'édition 2025 de la Fête nationale.
- Cette soirée a permis de récolter un montant de 1 565 \$ en profits.

DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande l'autorisation aux membres du conseil municipal pour reporter les profits amassés (1 565 \$) en 2024 lors de la soirée de danse dans les revenus Fête nationale 2025 (01-234-71-055), en vue de les utiliser pour les célébrations du 21 juin 2025.



RAPPORT DU MOIS DE JANVIER 2025 SERVICE DES LOISIRS

6. SOIRÉE DE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES 2025

- Dans le cadre de la semaine de l'action bénévole planifiée du 27 avril au 3 mai 2025, la Ville de Saint-Pie souligne annuellement l'implication des bénévoles œuvrant sur son territoire.
- La soirée de reconnaissance des bénévoles 2025 se tiendra le vendredi 2 mai, au Centre sportif et culturel.
- Cette année, la conférencière sera Annie Peyton, une neuropsychologue acclamée dont l'expertise porte sur le pouvoir de l'intuition.
- Les dépenses en lien avec cet événement sont prévues au budget 2025 du Service des loisirs.

DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande l'autorisation aux membres du conseil municipal pour la signature du contrat avec l'agence Orizon, pour recevoir la conférencière Annie Peyton selon les conditions mentionnées au contrat en **annexe**.

À noter : on nous demande de faire preuve de discrétion concernant le cachet comme l'agence nous a accordé un rabais important.

7. EMBAUCHE CAMP DE JOUR – CHEF DE CAMP

- Le Service des loisirs de Saint-Pie était à la recherche d'un nouveau chef de camp pour remplacer Cassandra Leclerc, qui a quitté ses fonctions après 7 ans de service au camp de jour.
- Au terme de la période de recrutement, 6 candidats ont été passés en entrevues, menées par Jean-Yves Bergeron (coordonnateur des loisirs), Julie Nicolas (directrice des loisirs et des communications) et Sandrine Marsan (chef de camp).
 - 4 candidats sont d'anciens employés du camp de jour
 - 1 candidate est une ancienne employée de la bibliothèque
 - 1 candidate provient de l'extérieur de Saint-Pie
- Les entrevues ont eu lieu dans la semaine du 21 janvier.
- C'est finalement Alexianne Leduc, qui travaille au camp de jour depuis 2018, qui a été retenue à titre de chef de camp.

DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande l'autorisation aux membres du conseil pour procéder à l'embauche d'Alexianne Leduc à titre de chef de camp et de lui accorder le taux horaire selon l'échelle 2025.

Julie Nicolas
Directrice du Service des loisirs



RAPPORT DU MOIS DE JANVIER 2025 SERVICE DES LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

21 janvier 2025

Statistiques du 19 décembre 2024 au 20 janvier 2025 (12 jours d'ouverture)

NOMBRE DE PRÊTS

ADULTES	1157
ENFANTS	400
Garderies, écoles	73
Total :	1630

3 heures d'utilisation pour SourisNet

Tricot

- 9 janvier – 5 participantes
- 16 janvier - 4 participantes

Bridge

- 16 janvier – 16 participants

Conversation en anglais. Cette activité reprendra en février

Heure du conte. Première de l'année le 22 janvier

Visites

- 8 janvier – Visite Classe Patricia 3e – 21 élèves
- 9 janvier – Visite de Josiane 5^e – 21 élèves
- 16 janvier – Visite Centre de la Famille pour activité – 10 enfants, 4 éducatrices

Autres activités

- 2 nouvelles bénévoles : Abigaëlle Beaulieu et Marie-Andrée Aubin

Martine Garon
Responsable de la bibliothèque

ARBITRES DE DEK HOCKEY – PROPOSITIONS SALARIALES 2025

02-701-27-141-05

Salaires des arbitres de dek par partie. 1 arbitre par partie.

Catégories	Âges	Salaires 2024 Par partie	Salaires proposés 2025 Par partie 3.2 % (IPC)	1 arbitre prime 5 \$ Par partie
Dek hockey	6-8 ans 9-12 ans Femmes	22.55 \$	23.27 \$	28.27 \$

Pour le dek hockey, il y a habituellement 1 arbitre et 1 marqueur ou un 2^e arbitre.

À Saint-Pie, un arbitre expérimenté occupera les deux rôles à la fois (arbitrage et marquage).

Afin d'être cohérent avec la proposition 2025 pour les arbitres de soccer lorsqu'ils sont seuls, une prime de 5 \$ est aussi proposée par partie, à la place d'ajouter un 2^e arbitre.

DONNÉES PROJÉTÉES POUR 2025

- Nombre de parties :
 - Jeunesse : 22 parties avec séries
 - Femmes : 20 parties
- Prévisions salariales pour 42 parties à 2 arbitres : **1 954.68 \$**
- Prévisions salariales pour 42 parties à 1 arbitre avec prime de 5 \$: **1 187.34 \$**
- **Différence de 767.34 \$**

ARBITRES DE SOCCER – PROPOSITIONS SALARIALES 2025

02-701-52-141-05

Salaire des arbitres de soccer par partie

Catégories	Âges	Salaires 2024 Par partie	Salaires proposés 2025 Par partie + 3.2% (IPC)
U6	5-6 ans	22.55 \$	23,27 \$
U8	7-8 ans	22.55 \$	23,27 \$
U10	9-10 ans	22.55 \$	23,27 \$
U13	11-12-13 ans	22.55 \$	23,27 \$
U16	14-15-16 ans	25.62 \$	26,44 \$
U17	14-15-16-17 ans	25.62 \$	26,44 \$

2 arbitres par partie.

DONNÉES 2024

- 121 parties de soccer (séries incluses U17F et U13F)
- Nombre d'inscriptions
 - Jeunesse : 208 (17 équipes)
 - Adulte : 11 (1 équipe)

DONNÉES PRÉVISIONNELLES 2025

- Même nombre de parties que 2024
- Total estimé pour 121 parties à 2 arbitres : **5 859.58,42 \$**
- **Proposition pour 2025 :**
 - lorsqu'il nous est impossible d'avoir un 2^e arbitre pour un match, offrir une prime par partie pour l'arbitre seul.
 - Cette pratique de prime est appliquée dans plusieurs municipalités membre de la ligue.
 - Certaines d'entre elles offrent une prime de 50% (donc 1.5 fois le salaire)
 - **Proposition pour Saint-Pie : prime de 5 \$ par partie pour l'arbitre seul.**
 - ☞ La prime sert à atténuer la charge supplémentaire de responsabilités lors du match, mais elle ne doit pas nuire au travail en duo car cela demeure la meilleure pratique pour l'arbitrage du soccer et du dek hockey.

Catégories	Salaires proposés 2025 Par partie	2 arbitres Par partie	1 arbitre prime 5 \$ Par partie	1 arbitre prime 50% Par partie
U6-U13	23,27 \$	46.54 \$	28.27 \$	34.91 \$
U16-U17	26,44 \$	52.88 \$	31.44 \$	39.66 \$

PROPOSITIONS DE SALAIRES POUR EMPLOYÉS DE CAMP DE JOUR

Poste	2024	2025				
	Salaire	Ancienneté	Nbre employé	Proposition 3,2 % (IPC)	Total heures	Total
Aide animateurs* 8 sem camp à 30h 20h précamp	N/A	0-1 ans	3	16,25 \$	270	13 162,50 \$
	N/A	1-2 ans		16,53 \$	270	0,00 \$
	N/A	2 et +		16,81 \$	270	0,00 \$
Animateurs de groupe 8 sem camp à 35h 20h précamp	16,63 \$	0-1 ans		17,16 \$	300	0,00 \$
	16,91 \$	1-2 ans	6	17,45 \$	300	31 412,02 \$
	17,19 \$	2-3 ans	4	17,74 \$	300	21 288,10 \$
	17,48 \$	3-4 ans	3	18,04 \$	300	16 235,42 \$
	17,76 \$	4-5 ans	4	18,33 \$	300	21 993,98 \$
		5 et +	3	18,58 \$	300	16 720,49 \$
Animateurs d'intégration 8 sem camp à 35h 20h précamp	16,63 \$	0-1 ans		17,16 \$	300	0,00 \$
	16,91 \$	1-2 ans	3	17,45 \$	300	15 706,01 \$
	17,19 \$	2-3 ans	1	17,74 \$	300	5 322,02 \$
	17,48 \$	3-4 ans	1	18,04 \$	300	5 411,81 \$
	17,76 \$	4-5 ans	2	18,33 \$	300	10 996,99 \$
		5 et +	0	18,58 \$	300	0,00 \$
Chef de camp 8 sem camp à 40h 60 h pré camp	20,48 \$	0-1 ans	1	21,14 \$	380	8 031,44 \$
	21,09 \$	1-2 ans		21,76 \$	380	0,00 \$
	21,72 \$	2-3 ans		22,42 \$	380	0,00 \$
	22,37 \$	3-4 ans	1	23,09 \$	380	8 772,62 \$
	23,05 \$	4 et +		23,79 \$	380	0,00 \$
					Total salaires	175 053,40 \$

Proposition : 3,2 %			
	Coût	Budget	Total
Animation et responsable	137 616,56 \$	- \$	(137 616,56) \$
Integration	37 436,83 \$	- \$	(37 436,83) \$
Total	175 053,40 \$	0,00 \$	-175 053,40 \$

DEMANDES D'ANNULATION ET DE MODIFICATIONS POUR LES INSCRIPTIONS AU CAMP DE JOUR

Annulation d'un séjour

- Toute demande d'annulation pour un séjour au camp de jour doit être adressée par courriel à coordo.loisirs@villest-pie.ca ou par téléphone au 450-772-2488 p. 227.
- La date limite pour annuler un séjour est le 1^{er} juin de chaque année.
- Les demandes d'annulation respectant les conditions mentionnées ci-dessus pourront être acceptées et traitées. Les remboursements se font selon le mode de paiement initial et un délai de traitement est à prévoir. Des frais d'administration de 10\$ par enfant pour chaque séjour annulé s'appliquent.
- Après le 1^{er} juin de chaque année, aucun remboursement ne sera effectué. Certaines situations majeures pourraient toutefois faire exception, avec preuve à l'appui (exemples : billet médical ou déménagement à l'extérieur de Saint-Pie). Les demandes devront respecter les mêmes modalités et les frais d'administration s'appliqueront.

Modification d'un séjour

- Toute demande de modification pour un séjour au camp de jour doit être adressée par courriel à coordo.loisirs@villest-pie.ca ou par téléphone au 450-772-2488 p. 227.
- Les demandes doivent être faites au minimum 5 jours ouvrables avant la date du séjour à modifier.
- Les demandes pourront être acceptées, sans frais, à condition que les ratios le permettent.

Autres demandes de remboursements

- Des conditions différentes pourraient s'appliquer aux sorties, certaines étant non remboursables. Veuillez vous référer aux modalités disponibles pour chaque sortie sur la plateforme en ligne Qidigo.
- Le chandail à l'effigie du camp de jour est remboursable, sans frais supplémentaires, à condition qu'il n'ait pas été remis. Dès que le chandail a été remis, il sera considéré comme « usagé », donc non remboursable.

Adressé à

VILLE DE ST-PIE

Adresse : , Saint-Pie, QC, J0H 1W0, CA

Courriel : j.nicolas@villest-pie.ca

Téléphone : 450-772-2488

Contrat de vente

Numéro

71287

Représentant

Nancy Brault

Date de création

2025-01-22

Dépôt :

Un dépôt de 50% du montant total de ce contrat est dû dans les 10 jours suivant la facture, afin de réserver officiellement la (les) date(s) ci-haut mentionnée(s).

Pour la balance des honoraires :

La balance de ce contrat est dû le jour avant la conférence, afin de recevoir le conférencier.

Modes de paiement possibles :

- Virement bancaire
- Chèques libellés au nom de : **Bureau de Conférenciers Orizon Inc.**
- Carte de crédit (IMPORTANT : un frais de 3% du paiement total sera ajouté à votre facture pour le paiement par carte de crédit)

Retourner à l'adresse suivante :

Bureau de Conférenciers Orizon Inc. - **CP 70062 CP des, Bd des Châteaux, Blainville, QC J7B 0A9**

Annulation et changement de date :

En cas d'annulation ou de changement de date de la part du client, les pourcentages suivants auront effets :

30 jours avant l'engagement ...100%

60 jours avant l'engagement ...75%

61 jours et plus avant l'engagement ...50% Le dépôt sera ainsi considéré comme le règlement final.

Remplacement du conférencier, formateur ou animateur

En cas d'annulation du conférencier/formateur ou animateur, le Bureau de Conférenciers Orizon avec l'accord du client s'engage à trouver un conférencier/formateur ou animateur équivalent dans les plus brefs délais. S'il est impossible de trouver un autre conférencier/formateur ou animateur équivalent par OriZon et le client de ce contrat pouvant remplir le (les) mandat(s) demandé(s). La compensation serait limitée à un remboursement complet de tous les montants versés à Bureau

de Conférenciers Orizon Inc.

Le (les) conférencier (s) accepte d'obéir au code d'éthique de : **L'ASSOCIATION CANADIENNE DE CONFÉRENCIERS PROFESSIONNELS (CAPS)** en tout temps.

Clause de non-responsabilité :

Il est entendu qu'il est de la responsabilité du client de se prémunir d'une assurance responsabilité suffisamment élevée pour le protéger dans l'exécution de ce ou ces contrat(s) et que le Bureau de Conférenciers OriZon ne peut être tenu responsable pour toute blessure, accident ou dommage corporel.

Enregistrement, diffusion et reproduction :

Tout enregistrement (vidéo ou audio), diffusion, copie, téléchargement, partage en ligne ou rediffusion est **strictement interdit** sans une autorisation écrite du Bureau de Conférenciers OriZon.

Réservations :

Les réservations (avion, hébergement, taxi ou autres) doivent être approuvées par le Bureau de Conférenciers OriZon avant d'être réservées par le client.

Conférencier :	Annie Peyton
.....	
Honoraire de l'évènement :	3000\$
.....	
Frais de déplacement :	0.00\$
.....	
Autre(s) frais :	0.00\$
Notes :	
.....	
Total (CAD) :	3000.00\$

Note générale

Sous-total (CAD) :	3000.00\$
.....	
Prix spécial pour cette entente uniquement	
TPS :	150.00\$
.....	
TVQ :	299.25\$
.....	
Grand total (CAD) :	3449.25\$
.....	
Dépôt 50% :	1724.63\$
.....	
Balance :	1724.62\$
.....	

Représentant du client	Signature du client	Date de la signature
Nancy Brault		2025-01-22
Représentant de Orizon	Signature du représentant	Date de la signature

À travers ce contrat, vous acceptez de recevoir des informations de la part du Bureau de Conférenciers Orizon.

Merci d'avoir choisi le Bureau de Conférenciers OriZon. S.v.p bien vouloir signer le contrat et le retourner par courriel au info@orizon.ca.